

accents.

BULLETIN D'INFORMATION DU PARTI EVANGELIQUE 03/2008

UNE POLITIQUE DE LA DROGUE NUANCÉE

Les délégués du PEV Suisse ont décidé le 23 août de refuser l'initiative du chanvre et de soutenir la modification de la loi sur les stupéfiants.

NIKLAUS HARI, CHARGÉ DE COMMUNICATION PEV SUISSE

Le 23 août à Schaffhouse, l'Assemblée des délégués du Parti Evangélique Suisse (PEV) a décidé les mots d'ordre suivants pour les votations du 30 novembre:

Non à l'initiative du chanvre

Walter Donzé, conseiller national du PEV (BE), a mis les délégués en garde contre la légalisation du cannabis: «La consommation de can-

nabis peut provoquer d'importants dégâts de santé. Plusieurs études l'ont démontré récemment. Il ne faut pas minimiser le danger de la consommation de cannabis, son interdiction est toujours de mise.»



Maja Ingold.

Oui à la modification de la loi sur les stupéfiants

La conseillère communale Maja Ingold (PEV, Winterthur ZH) a recommandé de voter oui aux délégués: «Dans la nouvelle loi est clairement stipulé l'objectif d'un mode de vie abstiné, donc sans drogues. La consommation de drogues telles que le cannabis, la cocaïne ou encore l'héroïne reste interdite. La prescription médicale d'héroïne reste soumise à une autorisation de la part de la Confédération et seuls des médecins spécialisés sont habilités à la prescrire aux toxicomanes pour lesquelles une thérapie n'a pas démontré l'effet escompté ou qui, pour des raisons de santé, ne peuvent pas la suivre.»

Non à l'initiative de Marche Blanche

Ruedi Aeschbacher, conseiller national (PEV, ZH), a déclaré l'initiative trop extrémiste et a rappelé son engagement au sein du Conseil national pour un contre-projet qui prévoit en effet que le délai de prescription ne court pas dès le moment où l'acte a été commis, mais dès la majorité de la victime. Les victimes d'un acte de pornographie infantile peuvent par conséquent porter plainte jusqu'à l'âge de 33 ans. Des délais de prescription plus longs tels que demandés par l'initiative sont juridiquement plus délicats: «Comment déterminer ce qui s'est vraiment passé 30 ans plus tard? Ce n'est pas de cette manière qu'on rend service aux victimes.»



Ruedi Aeschbacher.

En plus, les délégués ont décidé de refuser l'initiative contre le droit de recours des associations et de soutenir l'initiative sur l'AVS.

EDITO

Le PEV: champion du développement durable!

La Terre ne nous appartient pas: elle nous a été prêtée par Dieu. En tant que chrétiens, il nous incombe tout particulièrement de nous engager pour une gestion responsable et durable des ressources naturelles. Depuis la création du PEV en 1919, la protection de l'environnement est un des thèmes centraux du parti.



En 1944 déjà, un postulat du conseiller national et ingénieur Paul Zigerli donnait l'impulsion pour la loi sur la protection des eaux. Fritz Blanke, député au Grand Conseil zurichois et théologien, demandait déjà à la fin des années 50 par voie parlementaire l'introduction de l'essence sans plomb et une gestion responsable des déchets nucléaires. Le conseiller national Heinrich Schalcher s'est fortement engagé contre l'utilisation de plus en plus marquée d'engrais chimiques dans l'agriculture. Je citerai également les conseillers nationaux Willy Sauser, Max Dünki, Otto Zwygart et tout particulièrement Ruedi Aeschbacher, conseiller national du PEV depuis 1999.

Suite page 2

J.A.B.

8021 Zurich

Veillez annoncer vos changements d'adresse.

Suite de la page 1

Au cours de mes deux mandats, je me suis engagé pour une limitation du trafic motorisé, qui prend aujourd'hui une ampleur démesurée. Ma motion pour une réforme fiscale écologique (imposition importante des énergies non renouvelables et allègement fiscal des charges salariales) a convaincu une majorité de parlementaires. J'espère qu'elle aboutira.

Je suis très reconnaissant pour l'engagement professionnel ou extra-professionnel de beaucoup de nos membres dans le domaine de la protection de l'environnement. Ils y voient un champ d'action crucial et y font preuve d'une grande créativité. Sur ce point, comme dans tout domaine de la politique, nous devons passer de la parole à l'acte !

Heiner Studer, président PEV Suisse, conseiller national 99 – 07

DE BERNE

Non aux importations parallèles

Le Conseil national veut aussi à l'avenir renoncer à des importations parallèles. Ainsi, il ne fera rien contre les prix élevés en Suisse. Si la droite bourgeoise prêche normalement pour plus de marché, il semble que cela ne soit plus valable dès que la concurrence accrue touche à ses propres intérêts. Mais au juste, l'UDC et le PRD défendent qui ?

Mobilité futée

Ruedi Aeschbacher, conseiller national (PEV ZH), souhaite que la population soit informée des coûts réels des différents moyens de transport. Il demande qu'une campagne d'information soit menée par la Confédération. Beaucoup de Suissesses et de Suisses ne sauraient pas, selon M. Aeschbacher, que la voiture est de loin le moyen de transport le plus cher - et ceci indépendamment du prix de l'essence.

DIRIGER, C'EST PREVOIR

L'ENVIRONNEMENT A BESOIN DE LA POLITIQUE

De l'utilité des lois contraignantes en matière environnementale.

STEVE TANNER

La gestion de l'environnement est intimement liée à d'autres thèmes vitaux pour notre société tels que l'énergie, l'économie, les matières premières, l'eau et l'alimentation. Le PEV a toujours reconnu ce thème comme stratégique, en soutenant et proposant des mesures incitatives fortes ou contraignantes pour garantir sur le long terme une économie performante et l'accès à ces ressources vitales.

Investir intelligemment

Bien que les suisses soient unanimes pour protéger l'environnement, beaucoup refusent des lois contraignantes ou même incitatives. Certains affirment que le volontarisme du citoyen, ou les avantages économique des solutions écologiques, sont suffisants pour réorienter nos habitudes, et donc que des lois sont inutiles, voire néfastes. D'autres arguent que les incitations fortes sont un poids pour l'économie et menacent notre niveau de vie.

La hausse subite du pétrole, qui pénalise aujourd'hui notre économie, prouve exactement le contraire. En 2008, la Suisse paiera 10 milliards de plus pour son pétrole qu'en 2006. Si des mesures incitatives fortes avaient été prises il y a quelques années pour faire baisser notre consommation (même si ce n'était pas encore rentable à ce moment-là), une part de cette dépense serait aujourd'hui évitée et notre économie s'en porterait d'autant mieux. Quand au volontarisme citoyen, il montre aussi ses limites: si les impôts étaient à bon vouloir, qui paierait sa taxation en entier? Pour le pétrole, même si certains, par conviction, utilisent les transports publics ou construisent Minergie, la majorité ne le fait pas tant qu'elle n'y est pas contrainte ou qu'il n'y a pas d'avantages économiques immédiats.

La hausse des cours du pétrole était pourtant annoncée depuis longtemps, car il est connu que les réserves sont limitées, la demande croissante et les coûts d'exploitation en augmentation. Dès lors, pourquoi les partis de droite, qui défendent le principe de l'investissement, ont été les plus réticents à soutenir les économies d'énergie, notamment par les mesures incitatives fortes? Le problème est bien sûr de renoncer à un gain immédiat (par exemple: construire bon marché) en faveur d'un gain ajourné (construire Minergie). Nos décideurs politiques devraient donc revenir aux principes de base de l'investisseur sage: patience, rendement à long terme, poursuite du bien commun...

Après le pétrole la nourriture

Ce qui est vrai (et a été annoncé) pour le pétrole aujourd'hui le sera dans une à deux décennies pour la nourriture, qui deviendra rare vers 2030 à cause de la diminution des rendements (carence d'engrais, nécessité de conserver les sols), l'augmentation de la population et les changements climatiques. L'Europe n'est pas à l'abri d'une telle carence, et la Suisse encore moins. Les décisions politiques d'aujourd'hui devraient chercher à minimiser les risques, en protégeant le terrain agricole (initiative pour la protection du paysage soutenue par le PEV), en soutenant l'agriculture pro-environnementale, et en limitant les importations alimentaires qui ne satisfont pas aux critères écologiques.

Dieu nous a confié le mandat

Diriger, c'est prévoir. Les décisions politiques d'aujourd'hui doivent anticiper les grands changements de demain. Il est malsain de croire que les lois du marché sont assez intelligentes pour assumer ce rôle. Pour l'environnement, les choix politiques, contraignants ou incitatifs, jouent un rôle clé. L'envi-

ronnement a besoin de la politique. Le fatalisme et le déterminisme du matérialiste contemporain ne doivent pas nous faire croire que l'homme est impuissant face aux changements environnementaux. Au contraire, il en est l'acteur central. Dieu lui a donné ce mandat.

Steve Tanner, 36 ans, marié, 3 enfants. Ingénieur EPF, Dr. ès Sciences, membre du PEV-Vaud, directeur de A Rocha Suisse.

EN BREF

Le PEV FR combat le tabagisme passif

Dans le Canton de Fribourg, le peuple se prononcera sur une initiative cantonale contre le tabagisme passif. Elle prévoit d'intégrer dans la constitution l'interdiction totale de fumer dans les espaces publics. Le PEV soutient cette interdiction. Toutes les votations cantonales ont révélé une majorité favorable à des restrictions claires du tabagisme passif.

PEV GE participe à la Constituante

Le PEV Genève a déposé une liste de 17 candidates et candidats pour l'élection à la Constituante du 19 octobre prochain.

Il est important pour le PEV que la nouvelle constitution inclue des principes tels que la défense de la famille, la protection de l'environnement et une approche constructive au niveau économique en demandant de favoriser les entreprises respectant des normes sociales et écologiques.

L'ÉNERGIE, FIL ROUGE DE LA RÉNOVATION

En Suisse, plus de 70% des immeubles d'habitation existants ont été construits après la guerre, principalement dans les années soixante et septante. De nombreux immeubles ne satisfont plus aux exigences énergétiques actuelles et sont souvent de véritables dévoreurs d'énergie. Dans ce contexte, les rénovations globales pour un développement durable prennent une importance croissante.

PATRICK GSTEIGER

Pour qu'une rénovation permette de réduire massivement les frais de chauffage, tout en accroissant le confort et la valeur de la maison, une réflexion doit préalablement être menée en termes énergétiques.

Bilan de l'état actuel de l'immeuble

Avant toute intervention, il s'agit d'étudier minutieusement la substance du bâtiment et d'intégrer les données recueillies dans les calculs concernant la migration de la vapeur d'eau et les flux d'énergie thermique. Les points faibles (ponts thermiques) du bâtiment doivent également être identifiés et traités. L'assainissement d'un immeuble est un processus complexe qui nécessite une certaine coordination entre les différents intervenants, faute de quoi il peut engendrer de nouveaux problèmes de physique du bâtiment. Une planification à long terme revêt donc la plus haute importance pour

la réussite d'un assainissement. Un propriétaire qui ne remplace que les fenêtres, par exemple, risque déjà de voir apparaître des dégâts dus à la condensation et des moisissures sur les murs existants.

Installations techniques

Les technologies utilisées sont aussi diverses que les bâtiments et que les méthodes employées. Une solution comportant le moins possible de modifications techniques peut être tout aussi pertinente que la transformation d'un bâtiment en véritable centrale solaire. Outre les souhaits et les préférences des maîtres d'œuvre, les moyens financiers et l'état des installations existantes sont déterminants. Quelques précautions techniques (températures de service, dimensionnement précis, volume de stockage) doivent impérativement être vérifiées, principalement pour l'utilisation d'énergie renouvelable.

Renouvellement d'air

Le renouvellement d'air est primordial pour la gestion énergétique

des immeubles assainis. Des joints de portes et de fenêtres fortement améliorés réduisent considérablement l'aération naturelle de la maison. En outre, de nouveaux polluants apparaissent aujourd'hui en quantités nuisibles (COV, radon, monoxyde de carbone) et les allergies sont en augmentation. C'est pourquoi un renouvellement d'air optimal revêt une importance particulière dans les immeubles rénovés. Etant donné que l'aération par les fenêtres, valable jusqu'à ce jour, ne fonctionne plus (nouvelles fenêtres étanches à l'air) ou est mal maîtrisée, un concept de renouvellement d'air contrôlé devient essentiel. Il règle l'apport d'air d'hygiène en quantité suffisante et réduit les pertes de chaleur dues à l'aération.

Contribution de la Fondation du Centime Climatique

La Fondation du Centime Climatique, dans le cadre de son programme bâtiment, engage des moyens à hauteur de 182 millions de francs d'ici 2009 pour la rénovation énergétique des enveloppes de bâtiments existants. Ce programme vise une réduction de CO2 effective et efficace. Des critères d'éligibilité doivent être remplis afin de pouvoir prétendre à une contribution (investissement minimum de CHF 40 000, bâtiment chauffé au mazout ou au gaz au moment de la demande, au moins deux des trois éléments d'enveloppe sont rénovés, les coefficients U donnés sont respectés, les éléments sont soumis à une rénovation totale, etc.). Les contributions correspondent à environ 10-15% du montant de l'investissement énergétique (plus d'informations sous www.fondationcentimeclimatique.ch).

Depuis son lancement en 1998, le label MINERGIE® encourage à opter pour des solutions énergétiquement performantes et intégrant des énergies renouvelables lors de toute nouvelle construction, mais aussi lors de rénovations. Une transformation selon le standard MINERGIE® représente un surcoût d'investissement d'environ 6%, mais la conception réduit la consommation d'énergie de manière considérable et confère au bâtiment une plus-value immobilière significative. En outre, les aides financières allouées par la plupart des cantons encouragent les propriétaires à construire et rénover selon ce standard (plus d'information sous www.minergie.ch).



L'assainissement thermique d'une façade permet d'importantes économies d'énergie.

Cela vaut la peine

La rénovation énergétique complète d'un bâtiment nécessite un investissement certain. Mais il vaut la peine d'envisager les technologies récentes et performantes et de se renseigner sur les nouveaux standards énergétiques auprès de professionnels qualifiés, de spécialistes en énergie ou de contacter les services cantonaux de l'énergie.

Patrick Gsteiger est président du PEV Jura bernois et gestionnaire de projets au sein de la société ECE SA à Moutier.

Publicité



MINERGIE®
PARTENAIRES SPÉCIALISÉS

Votre spécialiste depuis 1982

Société d'étude pour l'Economie et la Conservation de l'Energie

Concept énergétique
Etude de façades
rue Centrale 47
2740 MOUTIER (BE)
032 493 59 77

Physique du bâtiment
Ingénierie CVS
rue du Bourg de Crousaz 6
1071 CHEXBRES (VD)
021 946 28 25

www.ecesa.ch

PHILIPPE BOESCH

«Vivre écolo» - réflexions de Philippe Boesch, enseignant en chimie à Genève

«C'était en 1979, aucunes pistes cyclables en ville de Genève et des cyclistes urbains qui meurent écrasés! Avec trois autres personnes, nous avons fondé l'ASPIC (association pour des pistes cyclables) et obtenu du conseiller d'Etat Fontanet que le pont des Bergues soit dévolu aux cyclistes et aux piétons seulement. Aujourd'hui il y a un réseau cantonal de pistes cyclables qui présente, certes, de nombreuses imperfections mais qui a au moins le mérite d'exister. Le nombre d'accidents impliquant des cyclistes a sans doute diminué.

En 1976, je pars aux USA pour poursuivre mes études de chimie. Je vais à vélo aux cultes fraternels et chaleureux de mon église. Aujourd'hui encore, 32 ans après, je n'ai pas de voiture et je ne comprends toujours pas comment on peut construire une église seule au milieu d'un immense parking goudronné et aimer les prochains des générations futures...

Les ressources en pétrole et en gaz s'amenuisent d'année en année comme le montre très bien le site bâlois ASPO (Association for the Study of Peak Oil, Switzerland: www.peakoil.ch). Un autre site fait un bilan de la production et de la consommation des produits pétroliers pour chaque pays du monde (projet oeldorado: www.esso.ch). Nous sommes à la veille d'un bouleversement total en matière d'énergie



Philippe Boesch : « L'avenir est possible – énergétiquement parlant. »

et il faudra nécessairement changer nos habitudes et accepter de force ce que nous avons toujours refusé: une autolimitation de nos consommations en énergie. Nous avons mal géré les ressources terrestres que Dieu nous a données. Le livre «La fin du pétrole» de J.H. Kunstler, Plon, 2005, montre bien que finalement cela va nous obliger à collaborer beaucoup plus avec nos voisins

dans un rayon local.

Cette problématique de l'énergie a toujours été une part très importante de mon enseignement au Collège de Genève. Et je suis attristé de voir, lorsque l'on déclare en classe que l'avenir est possible, énergétiquement parlant, et qu'il faut réagir, prendre des mesures courageuses, le regard des jeunes (15-19 ans) est sceptique, qu'il y a peu d'espérance...»

Philippe Boesch en quelques mots :

Philippe Boesch, enseignant en chimie au Collège de Genève
formateur de prof. de chimie à l'IFMES, Genève

UEFA: IMPOSITION MINIMALE

Le PEV demande que l'UEFA soit imposée comme toute autre entreprise.

10 mio de frs d'impôts pour 1,15 mia de frs de bénéfices lors de l'EURO 08 – un taux d'imposition indécent. Et les cantons, la confédération et les villes hôtes supportent des frais annexes à l'événement sportif de 180 mio de frs. Ceci est intenable pour Ruedi Aeschbacher, conseiller national (PEV, ZH): «Il est inacceptable que l'UEFA empêche des bénéfices de plus d'un mia de frs et ne paie pratiquement pas d'impôts.» Au moyen d'une interpellation, M. Aeschbacher demande au Conseil fédéral qui décide de l'exonération fiscale accordée à l'UEFA et qui est compétent de la reconnaître comme une association à but non lucratif. Comme le siège de l'UEFA se trouve dans le canton de Vaud, le PEV VD a aussi entrepris les démarches nécessaires au niveau cantonal. Il demande au Conseil d'Etat et à l'Administration fiscale cantonale de traiter l'UEFA comme toute autre entreprise. La balle a été saisie par l'Administration fédérale des contributions qui mènera une enquête pour déterminer lesquelles des trente associations sportives internationales établies en Suisse auront encore droit au statut d'association à but non lucratif et bénéficieront par conséquent d'exonérations fiscales importantes.

ERRATUM

Accents 02/2008

Une erreur s'est glissée dans l'article sur la constituante genevoise dans accents 02/2008: L'auteur ne défend nullement l'introduction de cours de religion à l'école mais demande que tout élève soit instruit sur les racines judéo-chrétiennes comme fondement de l'identité et de l'histoire de Genève.

AGENDA

19 octobre 2008
Election Constituante à Genève

30 novembre 2008
Votations fédérales

6 décembre 2008
Assemblée des délégués du PEV Suisse à Aarau

IMPRESSUM

accents: bulletin d'information du Parti Evangélique Suisse (PEV)
5^{ème} année, numéro 3, septembre 2008
Parait chaque trimestre. L'abonnement couvre une année et se renouvelle automatiquement s'il n'est pas résilié deux mois avant la date d'expiration. Prix conseillé: CHF 7.-/an.

Editeur: Parti Evangélique Suisse (PEV)
CP 3467, 8021 Zurich
Tél. 044 272 71 00, Fax 044 272 14 37
info@evppev.ch / www.evppev.ch

Rédaction, gestion des adresses et des abonnements:
Silvia Hyka, Coordinatrice romande PEV
161, ch. I.-de-Montolieu, 1010 Lausanne
021 653 39 75, silvia.hyka@evppev.ch

INTERESSE?

Participez au mouvement!

Adhérez et soutenez une politique humaine, basée sur des valeurs chrétiennes. En tant que parti du centre le PEV propose des solutions constructives et innovatrices pour le bien de la Suisse et des gens qui y vivent. Le formulaire d'adhésion se trouve sur le site www.evppev.ch > Devenir membre.